

ASFF SECTION VOILE SAISON 2018 - 2019



Mini J Au plus près des éléments

LE MOT DU PRESIDENT

Amarrer: Cette formule qui indique que le marin doit sécuriser son embarcation en l'attachant solidement au ponton pour permettre à l'équipage d'embarquer dans de bonnes conditions, est ce que nous avons fait cette année, pour pouvoir redonner de solide base à la section Voile auprès du CVSQ et de l'ile de loisir pour préparer de l'animation autre que sportive.

Cette année de navigation : une des compétiteurs. stabilisation un mini-ji, développement du une forte participation aux régates Laser et mini-ji, une augmentation du nombre de membres et stabilisation du nombre de stagiaires, et une tentative d'échange des pratiques sportive avec la section de l'ASFF la section Gymnasti'que et la reception du don d'un windy

Certainement une année de consolidation des compétiteurs et de relance de l'animation pour faire découvrir notre sport : La Voile.

Cette année, à fin juin 2019, nous avons :

- des bateaux qui naviguent,
- des régates sur des plans d'eaux variés
- toujours de l'eau sous nos dérives cet été à St Quentin en Y;
- 17 adhérents dont 5 jeunes + stagiaires.

Les stages ont été moins nombreux, mais un des stagiaires Adulte a rejoint l'association.

Ces formations sont la base, du développement des nouvelles vagues de navigants et représentent la partie la plus volatile de nos adhérents.

C'est le passage obligatoire avant l'école de sport qui entraine à la compétition.

Pour rappel: Notre mission à l'ASFF-voile est de rendre accessible la pratique de la voile aux Fontenaysiens, Fontenaysiennes et habitant de l'agglomération de la plaine de Versailles.

Pour l'activité Sportive et compétition nous sommes affilié au CVSQ. Le CVSQ reste toujours dans les premiers clubs de France. Est désormais 4 club dériveur de France!!

Cette année 2018-2019 L'activité sportive reste de bon niveau, avec de belles participations et sorties, moins nombreuses certes, mais qui montrent le dynamisme de notre sport et club, en solitaires, en doubles ou en équipages.... Les membres de la section impliqués dans la vie du Club de Voile de St Quentin sont :

- Pierre Denis, grand animateur des navigations sur Mini Ji et toujours en compétition en double, avec son complice de Marc.
- Philippe Guesney participe toujours aux instances dirigeantes du CVSQ
- Marc Besson, grand animateur des navigations en double, avec son complice de Pierre
- Benoît Nérot est membre du comité d'animation du CVSQ (et photographe pour la section).

Dès le début de l'année 2019, vous serez contactés, comme les visiteurs du forum de septembre 2018, pour vous (ré)inscrire.

Nous vous proposons encore des tarifs intéressants cette année.

Merci encore aussi aux différents acteurs pour l'animation de la section, tant administratifs (bureau) que sportifs (CVSQ et animation).

Comme les années passées, les dépenses engagées par les coureurs pour leurs inscriptions et déplacements aux régates ne sont pas inclues dans nos comptes, ni en dépenses ni en ressources. Je les remercie de cette participation importante.

Aussi,

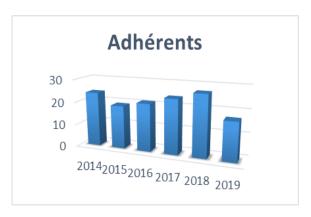
"Continuons notre effort associatif et naviguons le plus souvent possible... ensemble, maintenons le cap et assurons le développement de notre section en essayant d'animer une offre loisir complémentaire"

Je remercie tous les membres de la section pour leur confiance et leur implication, ainsi que les autres membres du CoDir de l'ASFF et des équipes de la Municipalité qui permettent que Fontenay ait un tel rayonnement sportif et "voileux".

> Stéphane GAILLARD Le président de la Section Voile

2 LA SECTION VOILE DE L'A.S.F.F.

Le nombre d'adhérents pour la saison 2018-2019 est de 17 personnes, dont 2 nouveaux arrivants, 4 stagiaires et 3 en école de sport.



La variation des effectifs provient essentiellement des stagiaires juniors et adultes qui sont au nombre de 2 pour 7 l'an passé.

La répartition par âges et sexes est la suivante : 1 femme et 16 hommes ; dont 5 juniors.

Les navigants plus confirmés se sont rencontrés lors de nombreuses régates, championnats de flotte et autres compétitions régionales, nationales et européennes, sur les plans d'eau intérieurs comme en mer.

Encore un peu moins de sorties enregistrées – officielles -, moins de régatiers cette année, mais des nouveaux horizons et supports.

Les championnats de flotte Laser font partie de l'animation reconnue de SQY. Certains samedis plus de 30 bateaux se rencontrent.

Les régates en Mini-J prennent de l'ampleur. Ces dernières regroupent des navigants valides et des moins valides pour des confrontations à armes égales et (très) proches de l'eau.

La planche a failli être présente cette année, avec une nouvelle adhérente, qui malheureusement a été souffrante, et nous souhaitons un bon retour à notre fidèle régatière.

Comme toujours les supports sont variés, planche, dériveur solo ou double, habitable, avec des adhérents cumulant les expériences. Les multicoques sont absents des résultats, bien que certains de nos adhérents le pratique,

mais seuls les scores officiels sont ici mentionnés.

Les navigations se font aussi en loisir, sur les différentes mers et plans d'eaux du monde, hors des jurys, chronos et enregistrements.

Les trois Lasers de la section sont en bon état. Le 470 est prêt à accueillir tout naviguant confirmé ou souhaitant s'initier à l'aide d'un confirmé.

Comme tous les ans, des opérations de maintenance de nos bateaux sont à réaliser, des voiles et/ou tauds doivent être remplacés.

Au forum du 6 septembre nous avons rencontré une vingtaine de personnes, et des demandes de stage "d'après été" cette année, avec une forte demande de voile loisir.

Nous remercions les membres de leur passage et soutien lors de cette journée, ainsi que de leurs vigilances, idées et suggestions sur l'utilisation de nos supports tout au long de l'année.

Les membres du bureau participent aux comités directeurs de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury, comité qui se préoccupe des problèmes de gestion et d'animations des 14 sections que compose l'ASFF.

A ce jour, le bureau se compose comme suit (et les candidatures sont toujours bienvenues et permettent de multiplier les expériences) :

Président:

Stéphane GAILLARD 13, Rue Jean de la Fontaine, 78330 Fontenay Le Fleury 06 03 05 67 98 asff78330.bureauvoile@gmail.com

Secrétaire : Christian GRIFFAULT 7 square monge 78330 Fontenay le Fleury 06 60 12 75 00 ccgriffault@hotmail.fr

Trésorier:
Bernard KING
27 rue Champs Lagarde
78000 Versailles
06 82 17 67 41
bernard.king@free.fr

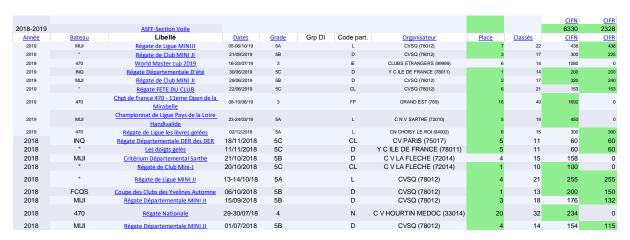
8 RESULTATS SPORTIFS

SAISON SPORTIVE - 07/2018 - 06/2019

Pierre DENIS - 0090354U

									_	CIFN	CIFR
2018-2019		ASFF-Section Voile								7092	1711
<u>Année</u>	<u>Bateau</u>	Libellé	<u>Dates</u>	Grade	Grp DI	Code part.	<u>Organisateur</u>	<u>Place</u>	<u>Classés</u>	CIFN	CIFR
2019	INQ	Régate Départementale D'été	30/06/2019	5C		D	Y C ILE DE FRANCE (78011)	2	14	185	185
2019	MIJI	Régate de Club MINI JI	29/06/2019	5B		D	CVSQ (78012)	3	17	300	225
2019		Régate FETE DU CLUB	22/06/2019	5C		CL	CVSQ (78012)	7	21	143	143
2019	INQ	La Descente de la Seine	16/06/2019	5B		D	Y C PECQ (78018)	4	16	260	195
2019	470	Chpt de France 470 - 11eme Open de la Mirabelle	08-10/06/19	3		FP	GRAND EST (789)	16	49	1692	0
2019	MIJI	Régate de Club MINI JI	25/05/2019	5C		CL	CVSQ (78012)	2	16	187	187
2019	INQ	Régate Handivalide - GPEN	25/05-01/06/19	5A		L	AGPEN (29117)	10	19	300	0
2019	MUI	Championnat de Ligue Pays de la Loire Handi-valide	11-12/05/19	5A		L	E V DE MARCON (72008)	7	15	270	0
2019	INQ	Interligue Handivalide	20-22/04/19	4		IL.	C V BORDEAUX (33006)	6	35	1032	0
2019	MUI	Championnat de Ligue Pays de la Loire Handivalide	06-07/04/19	5A		L	S N O NANTES (44009)	10	22	357	0
2019		Championnat de Ligue Pays de la Loire Handivalide	23-24/03/19	5A		L	C N V SARTHE (72010)	11	19	270	0
2019	470	Régate de Ligue les lèvres gelées	02/12/2018	5A		L	CN CHOISY LE ROI (94002)	6	15	300	300
2018	MIJI	Régate de Club MINIJI	17/11/2018	5C		CL	CVSQ (78012)	10	17	44	44
2018	INQ	Les doigts gelés	11/11/2018	5C		D	Y C ILE DE FRANCE (78011)	3	11	80	80
2018	MIJI	Critérium Départemental Sarthe	21/10/2018	5B		D	C V LA FLECHE (72014)	2	15	186	0
2018		Régate de Club Mini-J	20/10/2018	5C		CL	C V LA FLECHE (72014)	2	10	89	0
2018		Régate de Ligue MINI JI	13-14/10/18	5A		L	CVSQ (78012)	6	21	225	225
2018		Chpt de France Handivalide Solitaire sur MiniJi	26-31/08/18	3		FP	C N Saint-Raphael (83022)	24	64	768	0
2018	470	Régate Nationale	29-30/07/18	4		N	C V HOURTIN MEDOC (33014)	20	32	234	0
2018	MIJI	Régate Départementale MINI JI	01/07/2018	5B		D	CVSQ (78012)	3	14	170	127

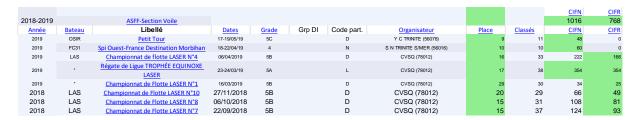
Marc BESSON - 0043242U



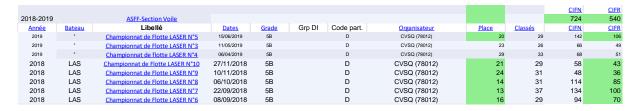
Philippe GUESNAY - 0348471R

									CIFN	CIFR
2018-2019		ASFF-Section Voile							4227	1615
<u>Année</u>	<u>Bateau</u>	Libellé	<u>Dates</u>	Grade	Grp DI Code part.	Organisateur	<u>Place</u>	Classés	CIFN	CIFR
2019		Régate de Club MINI JI	29/06/2019	5B	D	CVSQ (78012)	6	17	240	180
2019		Régate FETE DU CLUB	22/06/2019	5C	CL	CVSQ (78012)	3	21	181	181
2019	INQ	La Descente de la Seine	16/06/2019	5B	D	Y C PECQ (78018)	1	16	320	240
2019	MIJI	Régate de Club MINI JI	25/05/2019	5C	CL	CVSQ (78012)	6	16	137	137
2019		Championnat de Ligue Pays de la Loire Handi-valide	11-12/05/19	5A	L	E V DE MARCON (72008)	3	15	390	0
2019	INQ	Interligue Handivalide	20-22/04/19	4	IL.	C V BORDEAUX (33006)	7	35	996	0
2019	FCQS	Coupe des Clubs des Yvelines	13/04/2019	5B	D	CVSQ (78012)	7	16	200	150
2019	MIJI	Championnat de Ligue Pays de la Loire Handivalide	06-07/04/19	5A	L	S N O NANTES (44009)	8	22	411	0
2019	MIJI	<u>Championnat de Ligue Pays de la Loire</u> <u>Handivalide</u>	23-24/03/19	5A	L	C N V SARTHE (72010)	7	19	390	0
2019	FCQS	Régate TROPHHE ROBERT COMTE	16/03/2019	5A	L	CVSQ (78012)	2	8	210	210
2018	MIJI	Régate de Club MINIJI	17/11/2018	5C	CL	CVSQ (78012)	6	17	69	69
2018	MIJI	Régate de Ligue MINI JI	13-14/10/18	5A	L	CVSQ (78012)	5	21	240	240
2018	MIJI	Championnat de Ligue Coupe Conseil départemental	06-07/10/18	5A	L	C N V SARTHE (72010)	6	12	165	0
2018	MIJI	Régate Départementale MINI JI	15/09/2018	5B	D	CVSQ (78012)	5	18	154	115
2018	MIJI	Régate Départementale MINI JI	01/07/2018	5B	D	CVSQ (78012)	6	14	124	93

Patrick LEGAIT - 1095717X



Benoit NEROT - 0081774G



Florent AVENEL - 1383302Q



Stephane GAILLARD - 1108044N



Bernard KING - 0090691V

										CIFN	CIFR
2018-2019		ASFF-Section Voile								0	0
<u>Année</u>	Bateau	Libellé	Dates	Grade	Grp DI	Code part.	Organisateur	Place	Classés	CIFN	CIFR
2018 - 2019		No Competitions									

4 LE MATERIEL DE LA SECTION

Tous ces bateaux sont à la disposition des adhérents. Une seule nécessité, bien savoir naviguer : niveau BLEU de la FFV.

Le 470

Le bateau en action, ou en attente des navigateurs.





Nom : Le Fleuryfontain
Type : 470, n°12698
Constructeur : ZiegelMayer
Date de naissance : 2007
Lieu de naissance : Hambourg (Allemagne)
Remorque de route avec mise à l'eau, plus MaO sur ber moulé

Voiles en état correct, plusieurs spis d'entrainements et un jeu de voiles de régate

Les autres matériels de la section sont nos lasers et remorques :



LASER N°148346 de 1992

Il est complet avec une voiles et gréements radial/standard, tauds de dessus et dessous, mise à l'eau, et nouvel accastillage.

LASER N°155073 de 1994

Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, mise à l'eau, et le nouvel accastillage.

LASER N°178943 de 2003

Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, mise à l'eau, et le nouvel accastillage.

Remorques de route

- Satellite (2003) pour dériveur Solitaire, Cette remorque est à disposition de nos bateaux et coureurs pour les régates extérieures.
- Satellite (2010) pour dériveur Double, Cette remorque est à disposition du 470 et coureurs pour les régates extérieures.

Un Windy à remettre en état

- Nous remercions madame Caroline Griffault pour le don du Windy de son enfance gardé au fond d'un jardin.
- Ce bateau dont la coque est en bon état et dont les voiles et accastillage sont d'époque nécessite d'être remis en état, La dérive est à refaire entièrement.
- Un groupe de travail est constituer pour l'année 2019-2020 avec comme chef de projet le secrétaire général Christian Griffault.

6 RAPPORT FINANCIER POUR LA SAISON 2018/2019

La présentation des comptes reprend les rubriques utilisées pour la demande de subvention. Les éléments importants de cette année sont :

- Les Cotisations Adhérents sont en baisse nous avions l'an passé des adhérents effectuant plusieurs stage dans la période, et cette année une licence au lieu d'une école de sport -, avec en miroir les Cotisations aux Fédérations (ici la base de loisir et le CVSQ principalement),
- La subvention de 3800€,
- Les frais généraux administratifs comprennent 883,17€ d'assurances bateau,
- Les autres frais comprennent l'accastillage et l'entretien des matériels.

					COMPTES 2018 / 2019			
A - Avoir au début	de l'exerc	4 397,03						
	Cotisation	s des adhére	ents	4 120,50				
	Recettes	des manifest	ations					
	Autres res	sources		12,27				
B - RECETTES	Subventio	ns diverses						
	Subventio	n CNDS						
	Subventio	n A.S.F.F.			3 800,00			
		то	TAL RECET	TES (B)	7 932,77			
	Personnel	(salaires ch	narges)					
	Frais géné	eraux admlnis	stratifs	883,17				
	Cotisation	s aux fédéra	tions	6 151,80				
	Cotisation	à l'A.S.F.F.		113,40				
C - DEPENSES	Frais de D	éplacements	s					
	Dépenses	des manifes	stations	5,95				
	autres frai	s		400,00				
	INVESTIS	SEMENTS	(*)					
		то	TAL DEPEN	7 554,32				
RESULT	AT DE L'A	NNEE (B	-C)		378,45			
RESULT	AT FIN D'	4 775,48						
		Compte C		813,20				
		Livret d'épa	_	1 343,23				
SITUATION FINA	NCIERE	Valeurs Mot	oilières					
		En Cours			2 619,05			
			TOTAL		4 775,48			

La trésorerie est composée de 4 775,48 € sur un compte épargne, le solde est en compte courant bancaire.

6 BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON PROCHAINE

Nous avons tablé sur 21 adhérents l'an prochain, avec des augmentations de tarifs.

Nous faisons une demande de subvention de 3800€, comme l'an passé, l'attribution réelle sera certainement en baisse.

Les "autres frais" concernent des renouvellements d'accastillages tels que brassières, cordages, tauds et autres entretiens.

		COMPTES 2018 / 2019	BUDGET 2019 / 2020
A - Avoir au début	de l'exercice sportif	4 397,03	4 775,48
	Cotisations des adhérents	4 120,50	4 830,00
	Recettes des manifestations		
	Autres ressources	12,27	10,00
B - RECETTES	Subventions diverses		
	Subvention CNDS		
	Subvention A.S.F.F.	3 800,00	3 800,00
	TOTAL RECETTES (B)	7 932,77	8 640,00
	Personnel (salaires charges)		
	Frais généraux admlnistratifs	883,17	900,00
	Cotisations aux fédérations	6 151,80	6 700,00
	Cotisation à l'A.S.F.F.	113,40	170,00
C - DEPENSES	Frais de Déplacements		
	Dépenses des manifestations	5,95	500,00
	autres frais	400,00	600,00
	INVESTISSEMENTS (*)		
TOTAL DEPENSES (C)		7 554,32	8 870,00
RESULT	TAT DE L'ANNEE (B-C)	378,45	-230,00
RESULT	TAT FIN D'ANNEE (A+B-C)	4 775,48	4 545,48

REGLEMENT INTERIEUR

Les règles de fonctionnement de la Section VOILE découlent de l'application des articles 7, 7.1, 7.2 et 7.3 des statuts de l'A.S.F.F. et des dispositions décrites dans le présent règlement intérieur.

La Section VOILE de l'ASFF est composée de tous les adhérents présents et de tous ceux qui adhéreront.

7.1. COMITE DE SECTION

La Section VOILE est administrée par un comité composé de 3 membres élus pour quatre années par l'Assemblée Générale.

Pour être élus au Comité de section, les membres doivent être adhérents depuis au moins six mois, jouir de leur droits civils, être âgés de 18 ans au moins et avoir acquitté la cotisation de l'exercice en cours.

L'Assemblée Générale qui procède à l'élection des membres du Comité de section indique également l'année d'éligibilité de chacun d'entre eux.

Chaque membre sortant est rééligible.

Le Comité de section se réunit sur convocation de son (sa) Président(e) ou encore sur la demande d'un quart de ses membres,

La présence de la moitié des membres du Comité de section + 1 est nécessaire pour que le Comité puisse délibérer.

Le Comité de section est informé de l'ensemble des problèmes concernant le fonctionnement

7.2. BUREAU DE LA SECTION

Lors de la première réunion du Comité de section qui suit l'Assemblée Générale ordinaire annuelle, le Comité procède à l'élection du Bureau.

Celui-ci est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Secrétaire, d'un(e) trésorier(e). Un à trois membres peut être ajouté à la composition.

Le Bureau exécute toutes les décisions arrêtées par le Comité de section.

Le trésorier procède à l'encaissement des cotisations II règle les dépenses après avis et accord du Président.

ainsi que des avis et demandes formulés par les adhérents.

Le Comité de section peut prononcer l'exclusion provisoire ou définitive d'un des membres de la section. Dans ce cas l'adhérent menacé peut faire appel de la décision devant l'Assemblée Générale de la section et devant le Comité Directeur de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury (A.S.F.F.).

Le Comité de section, sur proposition du Bureau, arrête le montant de la cotisation avant le début de chaque saison.

Le Comité de section est responsable de la gestion financière. Il rend compte des recettes et des dépenses devant l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Tout membre du Comité de section qui aura sans excuse manqué trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire. Il sera, après information, démissionné.

Chaque compte-rendu est signé par le Président et le Secrétaire.

Le secrétaire assure le fonctionnement administratif de la section. Il convoque les adhérents aux réunions sur les indications du Président.

Le Président veille au bon fonctionnement de la section.

Il représente celle-ci d'une façon permanente au Comité Directeur de l'ASFF et dans les instances dirigeantes de cette dernière.

Le Bureau de la section est élu pour un an. Les membres du Bureau sont rééligibles chaque année.

REGLEMENT INTERIEUR

7.3. ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée Générale de la section se tient autant de fois que la situation l'exige et au moins une fois par an en qualité d'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

L'Assemblée Générale se compose de tous les adhérents à jour de leur cotisation pour l'exercice échu et chaque adhérent dispose d'une voix.

Elle se réunit sur convocation de son Président ou lorsque le quart des adhérents l'exige.

Elle délibère sur le compte-rendu d'activités et définit sur proposition du Comité de section et du Bureau, l'action à venir.

Elle entend les comptes rendus financiers qui lui sont présentés, les approuve ou les rejette.

Elle pourvoit au renouvellement des membres sortants du Comité de section.

Les votes en Assemblée Générale ont lieu à main levée sauf si l'un des membres présents exige le vote à bulletin secret.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Chaque adhérent peut être porteur de deux mandats en Assemblée Générale et disposer ainsi d'un maximum de trois voix à l'occasion des votes ayant lieu.

Pour pouvoir effectivement délibérer, l'Assemblée Générale doit réunir au moins la moitié des adhérents convoqués.

Faute de quorum, une nouvelle Assemblée Générale est provoquée dans les quinze jours. Cette Assemblée délibère quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.